Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 022-212203392-20260923-D074_2026-DE

TADEN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 septembre 2026

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, LE VINGT-TROIS SEPTEMBRE A VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TADEN, DUMENT CONVOQUE, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR GAETAN ALLANO, MAIRE.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : LE 15 SEPTEMBRE 2026

PRESENTS :
M. ALLANO Gaëtan, M. FLEURY Christian, Mme COSSON Béatrice, M. GUILLAUME Patrick, Mme FORTHOMME Sophie, M. LEMARCHAND Franck, Mme GOMBERT Patricia, M. BROCHARD Michel, Mme ALLOUARD Melinda, M. CHANTRENNE Olivier, M. VILLALON Nicolas, Mme PINOT Charline, M. GITTA Valentin, Mme PASDELOU Martine, M. NOËL Olivier, M. HANNEQUIN Eric, Mme PLUNET Valérie, M. HEUZE Jocelyn.

ABSENTS :
M. CARNET Eric ayant donné procuration à M. GUILLAUME Patrick ;
Mme ROY Lauriane ayant donné procuration à M. GITTA Valentin ;
Mme BRETON Elodie ayant donné procuration à M. FLEURY Christian ;
Mme MARRE Claire ayant donné procuration à M. ALLANO Gaëtan ;
M. ROBERT Marcel ayant donné procuration à M. NOËL Olivier.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. HEUZE Jocelyn.

DELIBERATION N° 074-2026
7.2

FINANCES – TARIFS
LOCATION DE MATERIELS – TARIFS BARNUMS

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Le Conseil Municipal,

Vu la proposition formulée par la commission municipale « Finances / Marchés Publics / Relation avec les entreprises » réunie le 30 mai 2026 ;

Après en avoir délibéré ;

A l'unanimité ;

1. **RETIRE de la location les grands barnums de 6m x 3 m ;**
2. **PROPOSE à la location les petits barnums nouvellement achetés (3 m x 3m) ;**
3. **FIXE le coût de cette location unitaire à 50 €.**

Certifié conforme au registre des délibérations,
A Taden, le 25 septembre 2026,

Le Maire,
Gaëtan ALLANO

MAIRIE de TADEN 22100 (Côtes-d'Armor)